

C.T. Ministériel

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

A – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES TECHNIQUES MINISTERIELS DES 21 MAI, 2 JUILLET ET 5 SEPTEMBRE 2019.

B – PROJET DE TEXTE SOUMIS A L'AVIS DU COMITE TECHNIQUE.

POINT N° 1 **Projet de décret portant création et organisation des directions territoriales de la police nationale (DTPN).**

7 VOTES POUR:

1 CFDT
6 FO

7 ABSTENSIONS:

5 CFE
2 UNSA

POINT N° 2 **Projet de décret modifiant le décret n° 2017-668 du 27 avril 2017 portant création du service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS).**

8 VOTES POUR:

2 UNSA
5 CFE
1 CFDT

6 VOTES CONTRE: FO

C – SUJETS SOUMIS POUR INFORMATION AU COMITE TECHNIQUE (pas de vote)

POINT N° 3 **Externalisation de la conduite des voitures-radars.**

C.T. Ministériel

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

Textes statutaires et indemnitaires (pas de vote).

POINT N° 4: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 23 décembre 2008 fixant la liste et la localisation des emplois d'agent principal des services techniques du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer.

POINT N° 5: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la liste des fonctions spécifiques mentionnées à l'article 24 du décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 exercées dans les services dont le ministère de l'intérieur constitue l'autorité de rattachement pour le recrutement et la gestion des attachés d'administration de l'Etat.

POINT N° 6: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 29 novembre 2018 fixant la liste et la localisation des emplois à forte responsabilité bénéficiant de la nouvelle bonification indiciaire et des emplois de conseiller d'administration au sein des services du ministère de l'intérieur.

POINT N° 7: Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er février 2008 fixant la liste et la localisation des emplois de chef des services techniques du ministère de l'intérieur ainsi que la nouvelle bonification indiciaire afférente.

Questions diverses:

Philippe CAPON, SG de la FASMI, a dénoncé le mauvais fonctionnement de Dialogue 2 et les difficultés de gestion individuelle retardant la parution des arrêtés et si rien ne change compromettant les modalités d'avancement pour 2020.

Une réunion bilatérale sur l'APORTT et les HS est demandée et obtenue avant la fin de l'année.